

LE BRIOLLAYTAÏN

#6

JUILLET 2022



JEUNESSE ET CITOYENNETÉ À L'HONNEUR

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
SUIVEZ LE FIL VERT
P.8

Gestion différenciée écologique ;
biodiversité : "Aux arbres Briollay-
tains !" ; trame noire...

DOSSIER :
VIE SOCIALE,
ENFANCE, JEUNESSE
P.10

Cantine : une tarification plus
juste et plus transparente ;
l'autonomie à la cantine ; conseil
municipal des jeunes ; l'Alae...

ÉDITO

Chères Briollaytains, Chers Briollaytains,

Depuis plusieurs semaines, les phénomènes météo-climatiques occupent le devant de la scène médiatique. Qu'il s'agisse de pluies records donnant lieu à des inondations soudaines et violentes, de sécheresse combinée à des vents forts à l'origine d'incendies incontrôlables, de vagues de chaleur dans les pays peu habitués à ce type d'événements ou de tempêtes entraînant des submersions marines, les images de destruction sont régulièrement à la une de nos médias quotidiens. Les témoignages poignants des victimes ayant perdu leurs proches ou leur maison suscitent l'émoi de l'opinion publique et nous nous identifions d'autant plus facilement à ces victimes que nous partageons les mêmes modes de vie et les mêmes préoccupations quotidiennes.

Force est de constater qu'il se passe quelque chose avec le climat et qu'il n'est plus temps d'attendre.



L'équipe municipale a fait de la transition écologique l'une de ses préoccupations principales et je vous invite à découvrir dans les pages qui suivent les actions qu'elle choisit de mettre en œuvre au quotidien afin de garantir les conditions d'une meilleure préservation de notre biodiversité.

Fort heureusement, depuis peu et sur d'autres fronts, il nous est permis de renouer avec ce que la crise sanitaire nous interdisait depuis deux ans : la possibilité et surtout le plaisir de se retrouver à l'occasion de rendez vous citoyens et festifs qui sont autant de contributions au vivre ensemble dans notre commune.

Et bon sang que cela fait du bien.

Après les retrouvailles de la fête de la nature puis de celle du tennis, de la fête de la musique et du vide-greniers, viendront celles de Montmartre à Briollay et du festival des Arts Cocottes, des marqueurs forts de la vie Briollaytaine.

Ces moments de joie sont aussi des moments de rencontre entre les élus et la population et je veux donc profiter de ces quelques mots pour remercier en mon nom et en celui de toute l'équipe municipale l'ensemble des bénévoles, les services municipaux et toutes celles et tous ceux qui animent et participent activement à la vie de notre commune et leur renouveler par là-même notre confiance et notre soutien.

Très bel été à toutes et à tous !

Arnaud Hie
Maire de Briollay

Rendez-vous
sur notre site internet

WWW.BRIOLLAY.FR

Suivez-nous sur Facebook

 /BRIOLLAY

LA MAIRIE

Horaires d'ouverture en période estivale

Lundi de 8 h 30 à 12 h 30.
Mercredi et jeudi
de 14 h 00 à 17 h 00.
Vendredi de 10 h 00
à 12 h 30 et de 14 h 00
à 17 h 00.

Le service urbanisme
est ouvert le lundi matin,
et jeudi après-midi (sans
rendez-vous)

Le maire assure
une permanence
en mairie le jeudi et reçoit
sur rendez-vous du lundi
au samedi.

Les adjoints reçoivent
uniquement sur rendez-
vous du lundi au samedi.

Place O'Kelly
49125 Briollay

Téléphone : 02 41 42 50 28
Télécopie : 02 41 37 92 89

Courriel : mairie@briollay.fr

LE BRIOLLAYTAIN

Directeur de la publication :
M. le maire

Coordination : Sylvie
Foucher, Sophie Gagnepain

Mise en page : Sophie
Gagnepain

Photos : droits réservés
Distribué par les conseillers
municipaux et des bénévoles

Imprimerie Connivence -
Angers





SOMMAIRE

2

ÉDITO

4

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les échos du conseil
État civil

5

INFOS MUNICIPALES

6

**PARTICIPATION
CITOYENNE**

Journée citoyenne
Réunions de quartier
Budget participatif

8

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE :
SUIVEZ LE FIL VERT**

Gestion gifférenciée
Biodiversité : "Aux arbres
Briollaytains !"
110 ans
Trame noire

10

**DOSSIER : VIE SOCIALE,
ENFANCE, JEUNESSE**

Analyse des besoins sociaux
L'apprentissage de l'autonomie
à la cantine
Restaurant scolaire :
une tarification plus juste
Conseil municipal des jeunes
L'ALAE cet été

12

VIE ASSOCIATIVE

L'actualité des associations
de la commune

14

AGENDA

Les rendez-vous
de l'été et de la rentrée

LE CONSEIL MUNICIPAL

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Quelques-unes des décisions prises par le conseil municipal lors de ses réunions des 7 avril, 12 mai et 9 juin 2022.

- Mise à disposition d'un agent administratif à la Fédération des Œuvres Laïques 49 du 11 avril 2022 au 31 août 2022, pour une quotité 15/35^{ème} dans le cadre de la **convention pluriannuelle d'objectifs territoriaux. Prolongation d'un an de la convention** pluriannuelle d'objectifs avec la Fédération des Œuvres Laïques 49 avec une participation prévisionnelle de 52 536 €.
- **Remplacement d'équipement d'éclairage du stade** pour un montant de 68 599,07 € TTC.
- **Renforcement et effacement des réseaux rue des Acacias** : programme de travaux représentant une participation financière de la commune de Briollay de 68 424 € TTC au SIéML pour le génie civil Télécommunications.
- **Extension réseau Télécom chemin des Frênes** : participation financière de la commune de Briollay aux travaux d'extension du réseau Télécom réalisés par le SIéML à hauteur de 3 376,58 € TTC.
- Entretien et renouvellement du parc de l'éclairage public et enfouissement des réseaux : appel de fonds de concours à Angers Loire Métropole pour les opérations suivantes :
 - Chemin du Barrage du Pont, montant de l'opération : 40 233,11 €
 - Route du Moulin, montant de l'opération : 514 421,48 €
 - Rue de la Guichardière, montant de l'opération : 202 260,49 €
- Indemnité de **gardiennage de l'église** d'un montant de 119,55 € versée à l'association diocésaine d'Angers, pour la **paroisse Saint-Joseph** des Basses Vallées pour 2022.
- Instauration de la **tarification sociale pour le restaurant scolaire** (voir dossier Vie sociale – Enfance).

- **Modification de la composition du conseil municipal et des commissions municipales :**
 - Installation de M. Thierry Stepanovsky ;
 - Commission territoire intelligent et ressources humaines : M. Thierry Stepanovsky remplace Mme Frédérique Maury ;
 - Commission action sociale, éducation et intergénérationnel : M. Thierry Stepanovsky remplace Mme Frédérique Roulland, démissionnaire ;
 - Commission économie, finances et infrastructures : M. Joël Caillère remplace M. Reynald Lescouarc'h.

Consultez les comptes rendus du conseil municipal sur briollay.fr.

Suivez le conseil en direct sur la page [Facebook](https://www.facebook.com/briollay) de la mairie : facebook.com

Prochaine séance :
8 septembre 2022

ÉTAT CIVIL

Naissances

- > Jeanne Leclercq Bossé
- > Léo James
- > Amine Mortaza
- > Diane Simmet
- > Constance Touzé
- > Maël Brosseau
- > Maya Carreau Dejean

Mariages

- > José Grégori et Xiuyu Liu
- > Christophe Hamelin et Eléonora Houï

Pacs

- > Sylvain Nombalais et Agnès Jolicœur
- > Stéphane Lecouflet et Céline Couillaud
- > Hugues Blirando et Béatrice Hamard

Décès

- > Renaud Du Mesnil De Maricourt
- > Élise Rouget (Bouchet)
- > Jacques Gouret
- > Jeanne Larher (Rochais)
- > Marc Da-Purificação
- > Gérard Brillet
- > Michelle Mériaux (Delimesle)

etatcivil@briollay.fr

INFOS MUNICIPALES

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT :
CHEMIN DE LA
GUICHARDIÈRE, RD 52,
COTEAU DES DEUX VALLÉES.

Déjà effectués ou en cours d'exécution
1^{ère} phase > 2^{ème} semestre 2021

Restructuration complète du réseau d'eau potable (remplacement de la conduite amiante).

2^{ème} phase > 1^{er} semestre 2022

Préparation de l'enfouissement des réseaux souples basse tension : électricité, téléphonie et éclairage public.

Remise à niveau et nouveau branchement pour les particuliers demandeurs.

Préparation du cheminement piéton, pose des bordures coulées.

Programme d'entretien

Réfection de la chaussée du chemin de la Guichardière depuis le Coteau des Deux Vallées jusqu'au chemin de Passe-temps et réfection de la chaussée rue Saint Victor.

Travaux du SIÉML :

Renforcement du réseau électrique rue des Acacias et rue des Saules, effacement des réseaux souples.



Projections Guichardière
2^{ème} semestre

Enfouissement des réseaux souples, pose du transformateur, pose des candélabres, aménagement du carrefour de la RD52 (création de la piste cyclable côté droit vers Vérégné reporté en 2023).

En octobre : pose des revêtements sur la chaussée et sur les trottoirs et création du cheminement vélo.

La fin des travaux est prévue pour début novembre, sauf aléas.

LE COVOITURAGE AVEC KLAXIT : TÉMOIGNAGES



Covoiturage avec Klaxit... et si vous vous y mettiez !

Quatre Briollaytains ont accepté de partager leur expérience avec nous.

Édouard, Bénédicte Ch., Bénédicte Co. et Isabelle utilisent Klaxit pour covoiturer depuis plusieurs semaines.

Qu'est-ce qui vous a incité à adopter la solution de covoiturage Klaxit ?

"Ce système nous a convaincu que covoiturer, ce n'est vraiment pas aussi compliqué et contraignant qu'il n'y paraît. La souplesse est le maître mot !"

En effet, le conducteur propose uniquement les trajets qu'il envisage de faire sur la semaine et de son côté, le passager ne s'inscrit que pour ceux qui lui conviennent. Il n'y a aucune obligation pour l'un comme pour l'autre de covoiturer tous les jours. On peut par exemple covoiturer le matin mais rentrer en train ou en bus le soir, ou inversement, ou ne covoiturer que le lundi et le jeudi, ou encore être passager un jour et conducteur un autre jour. C'est à la carte !

Quels avantages en retirez-vous ?

"À l'heure actuelle, avec le prix de l'essence qui n'a pas fini de s'envoler, les économies sont réelles, autant pour le passager que

pour le conducteur qui gagne 2 euros par passager et par trajet."

Et plus globalement, du point de vue écologique ?

Moins de voitures sur les routes, c'est évidemment moins de pollution, un monde plus propre pour tous ... mais également moins de circulation. Pensez-y la prochaine fois que vous serez pris dans un bouchon matinal et que vous constaterez que 90% des conducteurs sont seuls dans leurs voitures ...

La cerise sur le gâteau, c'est la convivialité qui se crée entre covoitureurs lors de ces trajets partagés, une nouvelle occasion de faire connaissance avec d'autres Briollaytains.

Essayer Klaxit, c'est l'adopter... Rejoignez-nous !

www.klaxit.com

Ce groupe d'utilisateurs envisage d'être présent au forum des associations pour échanger sur sa pratique, et permettre de réfléchir et trouver ensemble des solutions pour simplifier la mise en relations des futurs covoitureurs désireux de tenter l'expérience : **samedi 3 septembre 2022.**

JOURNÉES DU PATRIMOINE

39^{ÈME} ÉDITION : PATRIMOINE DURABLE

Comme chaque année, la commune ouvre les portes du **palais de justice** datant du XII^{ème} siècle. Des bénévoles vous accueilleront pour commenter l'histoire de ce patrimoine rare. Suite aux études archéologiques réalisées par le département, une restitution sera proposée au cours de visites commentées le samedi par la personne chargée du pôle archéologie.

Au programme également : exposition thématique, visite de l'église St Marcel, visite libre du marais pédagogique...

INFORMATIONS URBANISME

DICRIM, RVPAPI... C'EST QUOI ?

Le DICRIM (**document d'information communal sur les risques majeurs**) vous est distribué avec le Briollaytain #6. Ce document a été conçu pour vous informer et vous sensibiliser aux risques potentiels de notre territoire. Des mesures existent pour réduire ces risques dont des études et travaux de RVPAPI (**réduction de la vulnérabilité dans un programme d'action de prévention des inondations**) comprenant une subvention pour les biens à usage d'habitation. Effectuez une demande de RVPAPI auprès de la préfecture.

PARTICIPATION CITOYENNE

Construire Briollay, ensemble.



La 5^{ème} édition de la journée citoyenne se déroulera le **samedi 8 octobre**. Il vous est possible de proposer des idées de chantiers facilement réalisables, en lien avec l'environnement, le cadre de vie, la transition écologique et la participation citoyenne avant le 10 août à communication@briollay.fr.

Les bulletins d'inscription pour la matinée citoyenne seront à disposition courant septembre.


Journée
Citoyenne

LES RENCONTRES CITOYENNES

VOTRE QUARTIER ? PARLONS-EN ENSEMBLE !

Dans la continuité des réunions de quartiers, l'équipe municipale renouvelle pour l'année 2022 ce temps de rencontre avec les habitants, quartier par quartier.

Les deux premières réunions de quartier de l'année 2022 se sont déroulées en mai pour le secteur des Deux Vallées et en juin pour le secteur Bourg/Croix de Mirande.

Les suivantes se dérouleront après les vacances d'été **salle des Nénuphars** de 10 h 30 à 12 h.

Notez d'ores et déjà les dates, un flyer sera distribué quelques jours avant la date prévue, pour rappel.


Vous avez des questions, vous souhaitez faire des propositions et vous habitez le quartier alors ces rencontres sont faites pour vous !



*Réunion secteur Deux Vallées/route de Soucelles/Guichardière
présentation du rôle de la police municipale*

Héripière/Chansonnière :
samedi 10 septembre de 10 h 30 à 12 h

Voie ferrée/Route du Moulin :
samedi 1^{er} octobre de 10 h 30 à 12 h

Vérigné/Route de Tiercé :
 **changement de date :**
samedi 15 octobre de 10 h 30 à 12 h



BUDGET PARTICIPATIF

Où et quand voter ?

Les projets sont exposés place de la mairie et mis en ligne sur jeparticipe.briollay.fr.

Vous pouvez ainsi **voter via la plateforme, le QRCode ou à l'accueil de la mairie**. La période de vote se prolonge jusqu'au 28 août 2022.



“ Briollay donne vie à vos idées ! ”

LES PROJETS RETENUS ET SOUMIS À VOS VOTES

PROJET

#1

Des bancs le long de la Sarthe Faire une pause à l'ombre des Saules

Offrir aux promeneurs la possibilité de faire une pause contemplative face à la rivière pour profiter du paysage et du calme.

PROJET

#2

Stocker pour avancer Projet évolutif, un lieu pour les associations

Faciliter la gestion des associations en proposant un lieu de stockage pour centraliser le matériel utilisé dans le cadre de leurs événements.

PROJET

#3

Aménagement des bords de Sarthe Création de nouveaux espaces de pique-nique

L'aire existante sur les bords de Sarthe est très prisée par les briollaytains et les touristes. Un espace supplémentaire serait appréciable.

PROJET

#4

Aménagement au terrain de pétanque Apporter plus de confort aux pétanquistes

Aménagements pour apporter plus de confort aux utilisateurs lors des entraînements et des concours.

PROJET

#5

Tourisme Fluvial Accoster à Vérégné

Élargir l'offre touristique fluviale jusqu'à Vérégné en donnant la possibilité aux bateaux d'accoster et de découvrir Briollay.

PROJET

#6

Des ateliers sportifs pour tous Une activité sportive adaptée à toute la population

Installer une structure de sport multifonctions en extérieur. Combiner des aménagements destinés à tous les publics.

PROJET

#7

Stocker l'eau de pluie et le matériel de jardin Un espace unique pour 2 usages au jardin partagé

D'une part proposer un abri pour stocker le matériel de jardinage, et d'une autre, une solution écologique pour l'arrosage du jardin partagé.

PROJET

#8

Parcours nature et culture Expo photos sur les bords de Sarthe

Mettre en valeur le patrimoine naturel des Basses Vallées Angevines pour favoriser le plaisir de la promenade et de la découverte.

Le budget participatif

QU'EST-CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

LE BUDGET PARTICIPATIF est un processus de démocratie participative initié dans les années 80 et 90. Cela permet aux habitants d'un village ou d'une ville de proposer puis de voter pour des projets d'intérêt général financés sur une part du budget de l'investissement communal.

SOUHAITÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE BRIOLLAY, ce premier budget participatif doté de 45 000 € répond à plusieurs objectifs :

- Associer les habitants à la décision publique, et ainsi contribuer à une citoyenneté active et collective en donnant un moyen concret de donner du pouvoir d'agir.
- Donner les moyens de se réapproprié l'espace public pour élaborer des projets d'amélioration du cadre de vie.
- Créer du lien social par des rencontres entre habitants autour d'un projet, de la conception à la réalisation en passant par le choix via le vote.

LES GRANDES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF :

- **Étape 1, l'appel à idées** : vous avez une idée pour la commune, vous proposez.
- **Étape 2, présélection des projets** : votre idée répond aux critères de recevabilité prévus dans le règlement, votre idée est présélectionnée.
- **Étape 3, l'étude** : étude de faisabilité technique et financière par les services municipaux.
- **Étape 4, le vote** : vous décidez en votant pour vos trois projets favoris.
- **Étape 5, la réalisation** : finalisation, mise en place et réalisation du projet.

JE VOTE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUIVEZ LE FIL VERT

110 DAHLIAS À BRIOLLAY : 110 ANS DE SAVOIR-FAIRE HORTICOLE LOCAL

À l'occasion de ses 110 ans, l'entreprise horticole angevine Ernest-Turc a proposé 110 dahlias à chaque commune du Maine et Loire. Briollay a répondu positivement, l'occasion de faire valoir les savoir-faire et l'histoire de l'Anjou, de valoriser la production locale tout en travaillant à fleurir notre commune.

Les agents de Briollay les ont plantés pendant le mois de mai, sur l'ensemble de la commune. À vous de les découvrir durant tout l'été !



Gestion différenciée écologique

L'expérimentation du plan de gestion différenciée écologique a débuté en 2022 notamment sur la Plage, le Parc des Varennes ou encore le Patis Colas. Cela bouleverse nos habitudes et celles des agents communaux mais ces espaces sont déjà des zones refuges où vous pourrez rencontrer oiseaux, insectes en tous genres...

N'hésitez pas à prêter l'œil ou l'oreille au détour d'une balade.

SAVEZ-VOUS CE QU'EST UNE TRAME NOIRE ? ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Si la pollution lumineuse et ses effets sont encore peu connus, elle cause de nombreuses perturbations à la faune et à la flore notamment sur les habitats naturels des espèces nocturnes.

La municipalité s'engage pour protéger sa trame noire.

La trame noire est l'ensemble des corridors écologiques empruntés par les espèces nocturnes.

Les points d'éclairage (lampadaires, enseignes, phares de voitures...) entraînent un phénomène de pollution lumineuse. L'impact de ce dernier sur la biodiversité est de plus en plus reconnu, notamment sur les déplacements de la faune pendant la nuit.

Une phase de test va donc être lancée d'ici peu pour réduire la plage de l'éclairage public. **L'extinction passera de 22 h 30 à 21 h 30** excepté sur le centre bourg et les abords des équipements sportifs. Cette évolution, permettra de réduire significativement les pollutions lumineuses et de réduire également les consommations d'énergie.

Un bilan sera fait en 2023 et pourra donner lieu à des ajustements.



Plus d'information sur la "trame noire" sur le site de l'Office Français de la Biodiversité.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE ÉCOLOGIQUE

Pourquoi tondre toutes les semaines là où vous n'allez jamais ? Parce que tous les espaces n'ont pas les mêmes usages, la même fréquentation, les mêmes caractéristiques, il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit.

Petit rappel sur la gestion différenciée écologique :

La gestion différenciée permet de varier et d'adapter l'entretien d'un espace en fonction de ses usages ou des intérêts paysagers qu'il présente.

"Différenciée" signifie que l'entretien ne se fera pas de la même façon partout mais sera réalisé en fonction d'objectifs définis.

"Écologique" signifie que les actions et interventions intègrent la biodiversité afin de la préserver voire de la promouvoir.

Il s'agit de gérer durablement nos espaces verts et naturels dans un souci écologique pour Briollay, un site naturel sensible et remarquable. Cette gestion favorise certaines pratiques, celle de la fauche tardive en est l'exemple le plus connu (prairies, bords de routes,...). Il s'agit de laisser la végétation se développer bien après la fin du printemps, voire l'été, sur des zones ne nécessitant pas d'entretien régulier et peu fréquentées. On évite ainsi de déranger des oiseaux qui n'auraient pas fini d'élever leurs oisillons ou des insectes qui butinent.

Feuille de route...

Lors d'un focus sur les espaces verts de la commune (Briollaytain déc. 2020), nous vous présentions l'état des lieux de nos espaces publics et les intentions de l'équipe municipale. L'objectif est de développer la gestion différenciée sur la commune et tendre vers un nouveau plan d'actions plus écologique et favorable à la biodiversité.

- **2013 - 2019** : plan de gestion ;
- **2020** : état des lieux des espaces publics et diagnostic des interventions de gestion ;
- **2021** : établissement d'un nouveau plan de gestion différenciée écologique en co-construction avec les services municipaux et d'un plan d'action 2021-2023 ;
- **2022** : Mise en place des premières actions et premiers bilans ;
- **2023** : déploiement sur toute la commune.

Les typologies d'espaces

Le plan de gestion différenciée écologique compte 5 typologies d'espaces :

- **Les espaces naturels** : parcours de santé et marais pédagogique hors cheminements, bassin d'orage des Varennes, bords du Loir...
- **Les espaces rustiques d'accompagnement** : bord des voies, Patis Colas, parc des Varennes...
- **Les lieux de vies** : centre commercial et parc des Varennes, abords du complexe sportif, plage, zone des camping-cars, jardins des fruits rouges, giratoire des Varennes...
- **Les sites emblématiques** : place de la Mairie, place de l'Église, cimetière...
- **Les espaces sportifs**

Les fossés :

Zones tampons favorables à la biodiversité, les fossés sont très utiles car ils forment une trame végétale qui maille toute la commune. On les appelle corridors écologiques, plus encore lorsqu'ils s'accompagnent de haies. Pour protéger ces espaces, leur gestion se veut plus vertueuse, les fossés aux abords de carrefours sont fauchés régulièrement et le resteront, les autres fossés ne seront quant à eux fauchés au maximum qu'une seule fois l'année, les accotements seront fauchés de 1 à 3 fois l'année.

BIODIVERSITÉ

"AUX ARBRES BRIOLLAYTAINS !"

Le 10 mai dernier, le groupe citoyen "Aux arbres Briollaytains" s'est réuni pour la première fois. Ce groupe, composé d'une dizaine d'habitants volontaires, accompagnés de 3 élus, pourra être à l'initiative de propositions autour du sujet de "l'arbre". L'enjeu principal est de mieux connaître nos arbres et imaginer les actions pour sensibiliser, promouvoir et protéger ce patrimoine végétal.

Inventaire participatif des arbres remarquables

La première des actions vise à réaliser un recensement des arbres singuliers de la commune. En effet, au cours de l'été, les membres du groupe citoyen vont parcourir les rues et chemins pour répertorier les arbres qui se distingueront dans le paysage communal sur leurs valeurs :

- **morphologique** : grande taille, atypique, etc. ;
- **botanique** : variété peu répandue, rare, etc. ;
- **paysagère** : repère, symbolique, etc. ;
- **patrimoniales** : associées à un élément bâti, à l'histoire d'un lieu, etc. ;
- **écologique** : gîte d'une faune spécifique, etc. ;

En parallèle, un travail est mené avec Angers Loire Métropole, pour repérer des arbres remarquables qui pourraient être protégés dans le futur PLU (Plan Local d'Urbanisme) comme évoqué lors de la réunion publique du 24 mai 2022.

Le résultat de ce travail sera présenté le mardi 30 août 2022. Il sera alors abordé collectivement la manière de le valoriser sur Briollay et d'engager d'autres actions : peut-être, au côté d'autres participants (associations, écoles, ...) ?

Nous reviendrons régulièrement sur le travail du comité dans les prochains numéros.

Vous pouvez encore les rejoindre ! Déposez vos candidatures en mairie ou par mail à transition.ecologique@briollay.fr.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, C'EST AVEC VOUS !



VIE SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE



L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE À LA CANTINE

Suite au retour des vacances de Pâques, les grandes sections de maternelle ont eu l'occasion de découvrir le "passage au self" pour qu'ils puissent s'entraîner à se servir en toute autonomie sous le regard bienveillant et avec l'aide des équipes du restaurant scolaire pour qu'à la rentrée de septembre ils puissent maîtriser le maniement du plateau.

Ils ont également appris à débarrasser leur plateau en effectuant le tri sélectif (bio déchets...), mis en place par la commune depuis quelques semaines à la cantine.

L'organisation a été faite comme suit :

Le lundi et le mardi, ce sont les élèves de Mme Quevieux et 6 enfants de la classe de Mme Heraud qui ont effectué leur passage au self service avec l'aide de Laura, leur Atsem.

Le jeudi et le vendredi, ce sont les élèves de Mme Chevalier qui passaient au self service avec l'aide de leur Atsem Julia.

Grâce à cette action de préparation conduite par les équipes, tous ces enfants seront prêts à prendre leur plateau et se servir tout seul dès la rentrée !

LES VACANCES À L'ALAE !

La vie au centre pendant les vacances à l'ALAE est toujours très animée. Entre les animations de l'équipe et les activités extérieures, pas le temps de s'ennuyer : cirque, hockey, hip-hop, sortie baignade, Terra Botanica...

Les familles suivent leurs actus sur l'application Kidizz.

02 41 42 58 14
ou le 07 66 19 40 74
alaebriollay@fol49.org

RESTAURATION SCOLAIRE

Une tarification plus juste et plus transparente

Les tarifs de la restauration scolaire changent à partir de la rentrée.

Une tarification sociale va être mise en place, comme pour l'accueil de loisirs, en remplacement d'un tarif unique (3,50 euros).

Les prix s'échelonneront de 2,50 à 4 euros, passant ainsi de 4 tranches à 6 tranches tarifaires.

La nouvelle grille a été conçue pour être à la fois plus équitable, plus transparente et plus fiable. Ainsi, chacun participe à la hauteur de ses revenus.

À chaque tranche correspond un quotient familial donnant accès à un tarif en fonction des ressources et de la composition du ménage. Afin d'harmoniser les normes de la commune avec celles qui prévalent sur le reste du territoire, les ressources prises en compte dans le calcul du quotient familial sont les mêmes que celles de la CAF.

Les tarifs sont déterminés en fonction d'un taux de participation de la ville au **coût réel du repas, de 7,92 euros** estimé pour la rentrée, comprenant : le coût du repas acheté à "Papillote et Compagnie", le personnel de service, le personnel de l'ALAE pour la pause méridienne, les bâtiments, les énergies (eau, électricité, etc.).

Pour les Briollaytains ce taux de prise en charge par la commune va de 69 % à 50 %. En moyenne, la ville participe à hauteur de 56 % du prix du repas pour chaque enfant.

Nouvelle année, autres changements

Les autres changements concernent l'inscription à la cantine avec la mise en place du nouveau "portail famille" (BL enfance : portail.berger-levrault.fr/MairieDeBriollay49125/accueil) et les délais d'inscription qui devront se faire, au plus tard, 48 heures (jours ouvrés) à l'avance avant 10 h 00.



VIE DÉMOCRATIQUE ET CITOYENNE PLACE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Projet souhaité par la municipalité, c'est chose faite : onze enfants, 7 filles et 4 garçons, de quatre classes de CE2 et CM1 sont désormais les élu.es du **Conseil municipal des Jeunes** de Briollay.

Porté par la commission sociale, **l'approche pédagogique a été réalisée dans les classes** par les élus adultes avec le soutien des instituteurs.

Tout d'abord les élèves souhaitant candidater **ont proposé un programme** avec leurs idées et réalisé une affiche. **Deux grandes thématiques en ressortent** : le sport et l'environnement.



Le processus électoral a été respecté. Le jeudi 2 juin 2022, **munis d'une carte électorale** et avec beaucoup de sérieux, les enfants se sont déplacés en mairie, sont **passés par l'isoloir et ont glissé leur enveloppe dans l'urne**.

Le 28 juin était organisée la **cérémonie d'investiture au cours de laquelle le maire a remis à chacun une écharpe tricolore** et une mallette pédagogique. Ils étaient entourés de leur famille, des instituteurs, du maire et des élus.

Le premier Conseil municipal des Jeunes, encadré par des élus de la commission sociale **se déroulera**

le 6 septembre et se poursuivra une fois par mois en commissions thématiques de travail déterminées par les jeunes **en fonction de leurs idées, leurs préoccupations du moment ainsi que de leurs centres d'intérêts**.

Une visite des services de la mairie et une présentation au Conseil municipal adultes sont également prévues.

Nous ne manquerons pas de partager le travail du CMJ via le magazine municipal.

Bienvenue à nos jeunes élu.e.s !



Composition du CMJ :

Ninon Auvrai, Marin Boismoreau, Jonas Dibongué, Selma El Bahri, Naïs Lasne, Pauline Maillet, Inès Pellé, Jules Piron Demas, Anouk Ruau Fleury, Dorian Stépanovsky Thibault, Lily Valter.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

La réalisation d'une **Analyse des Besoins Sociaux** (ABS) est une obligation légale pour les CCAS.



Elle permet d'**identifier les besoins sociaux de la population Briollaytaine**, dans le but de pouvoir accompagner les tendances sociétales et apporter des réponses concrètes aux nouveaux besoins.

En avril 2022, le cabinet CALEP a rendu son diagnostic territorial des enjeux sociaux. **Les objectifs de l'ABS sont d'évaluer l'offre existante sur le territoire et les actions conduites par les différents acteurs sociaux.**

Un questionnaire a été réalisé en août et septembre 2021. **À la clôture des résultats, 13 % des habitants de la commune ont répondu à l'enquête.** Une quinzaine d'entretiens individuels ont été réalisés avec les acteurs de terrain.

À partir du portrait statistique, des résultats de l'enquête et de l'analyse des entretiens avec les personnes, **les thématiques suivantes ont été mises en avant :**

Transport/Mobilité :

- 90 % utilisent la voiture, le vélo et la marche sont aussi utilisés ;
- 12 % utilisent les transports en commun ;
- 19 % prennent parfois le train, les 30/50 ans sont les principaux utilisateurs ;
- 19 % rencontrent des difficultés pour se déplacer.

Logement :

- 37 % souhaitent améliorer l'isolation thermique de leur logement, notamment chez les 30/50 ans ;
- 33 % des seniors envisagent d'adapter leur logement à la perte d'autonomie ;
- 13 % des seniors envisagent de déménager.

Précarité et accès aux droits :

Face à une dépense imprévue :

- 5 % ne pourraient pas faire face ;
- 53 % trouvent de l'aide auprès de leur famille, notamment chez les seniors (80%) ;
- 4 % rencontrent des difficultés d'accès aux droits ;
- 91 % utilisent les services en ligne, les moins de 60 ans sont 95 % à les utiliser.

Communication et dynamique partenariale :

- 71 % des répondants lisent le bulletin municipal ;
- 61 % utilisent le site internet de la commune www.briollay.fr.

Animation de la vie sociale :

- 45 % pratiquent une activité sur la commune ;
- 92 % des répondants partent en vacances ;
- 29 % sont bénévoles ou membres d'une association ;
- 98 % des répondants considèrent la ville comme agréable ;

les activités culturelles sont moins développées que l'offre sportive. La présence du forum des associations ainsi que le marché sont importants dans la vie de la commune.

Accès aux soins :

Offre adaptée aux besoins de la population.

Parentalité :

- 33 % des parents souhaiteraient bénéficier d'informations sur la parentalité ;
- la moitié des enfants pratiquent une activité de loisirs sur la commune.

Petite enfance :

- 30 % des parents rencontrent des difficultés liées au transport ;
- 7 % des parents rencontrent des difficultés liées au mode de garde.

Seniors :

- 33 % des seniors envisagent d'adapter leur logement ;
- 2 seniors sur 3 sont intéressés par une résidence pour seniors autonomes.

VIE ASSOCIATIVE

LES ARTS COCOTTES



L'association Les Arts Cocottes **proposera la 3^{ème} édition de son festival le samedi 27 août**. Un rendez-vous gratuit, rassembleur et populaire avant la rentrée de septembre.

Le site, idéalement situé au bord de la Sarthe, à Vérigné proposera tout au long de la journée une programmation éclectique, familiale, joyeuse et musicale! Des concerts, des ateliers, un salon des éditeurs, des jeux... Soyez les bienvenus de 10 h à minuit chez les Cocottes !

AU PROGRAMME :

10 h - LULLA - voyage musical et sensoriel

11 h - MARIO - marionnette

12 h - SANDEK -swing manouche

16 h - TRICOT COMBO - chansons "intéressantes"

17 h 30 - LES POUSSINS PHONIQUES - Rock-Pop jeune public

19 h 30 - The CACTUES CANDIES- Rockabilly Honky Tonk

21 h 30 - LA ROUTE DES AIRS - Chanson Française

Le tout ponctué par des lectures musicales avec l'atelier "La marge", la bibliothèque de Briolivre, le Cyclo Blaster DJ set, des jeux en bois et des tablées d'activités...

Pour leur écrire et s'abonner à la newsletter : lesartscocottes@gmail.com

À SAVOIR

Forum des associations 2022

Le forum des associations est prévu le **samedi 3 septembre de 10 h à 12 h 30** au complexe sportif, en extérieur si les conditions météorologiques le permettent.

Moment privilégié pour rencontrer les associations et découvrir les nombreuses activités qu'elles proposent, venez échanger, vous inscrire, voire proposer de vous impliquer dans la vie associative en tant que bénévoles.

Renseignez-vous auprès des dirigeants.

A MA PAPILLE

Voici quatre ans qu'A MA PAPILLE Briollaytaine **fédère plus de 50 familles** autour de son projet favorisant une agriculture biologique, des circuits courts et mettant en lien les familles avec de plus en plus de producteurs :

- Romain et Audrey Pavot un couple de **maraîchers** Villevéquois ;
- Pascal Poulard de la P'tite Feronnière un producteur Briollaytain de **viande bovine** ;
- Guillaume Berthelot **fromager** de la ferme Marguerite d'Anjou à Ecuillé ;
- François Cornuault et Emmanuel Dinand **producteurs de pâtes** du GAEC du Point du jour ;
- la coopérative corse ALIMERIA de **producteurs d'agrumes et fruits secs** ;
- Antoine Bellanger, **volailleur** installé à la Chapelle Saint Laud ;
- les **abricots et le jus d'abricots** de l'EARL PERRET installée dans la Drôme ;
- les **bières** de l'Alpaca, brasserie de Sceaux d'Anjou ;

- la **viande d'agneau** de la ferme de la Casserie ;
- Violette Richard, **crémillère** de la GAEC des Marouettes à Tiercé ;
- Mickaël Robin, la **chèvrerie** des Bas Alpes à Rochefort sur Loire ;
- L'entreprise **Canards** des Rizières dans le Gard.

Il est toujours possible d'adhérer à l'Amap, alors si vous êtes intéressés, il reste quelques paniers de légumes et tous les autres produits sont disponibles alors n'hésitez pas ! Vous trouverez toutes les informations sur notre fonctionnement sur le site internet **amap-briollay.com**

Vous pouvez nous contacter par mail : amapapille.briollay@gmail.com, vous rendre sur notre lieu de distribution un mardi soir entre 18 h 15 et 19 h 15 sous le préau de la salle des guimauves et nous suivre sur facebook : www.facebook.com/amapapillebriollaytaine/



BRIOLLAY DÉCORATION FLORALE

Atelier Art Floral — Salle Reine des Prés — de 9 h 30 à 11 h 30

- Samedi 17 septembre
- Samedi 15 octobre
- Samedi 19 novembre
- Samedi 17 décembre

Inscription :
Madame MAITRE Suzel
02.41.42.05.02
jps.maitre@wanadoo.fr

COMITÉ DES FÊTES DE BRIOLLAY

Montmartre à Briollay aura lieu **les 20 et 21 août**. Tous les artistes sont déjà réservés pour cette 23^{ème} édition. **Les invités d'honneur sont désignés par B.A.L.I.**, notre partenaire et responsable des peintres. Réservez votre week-end pour visiter le **marché de l'artisanat** et du goût, pour la **soirée cabaret** du samedi soir avec la **compagnie Les Allumettes** et le chanteur Sébastien Laussier, le **déjeuner guinguette** du dimanche midi animé par **Ambiance Guinguette** et l'après-midi avec **Beretta Chic**, avec, pour finir, la **vente aux enchères des tableaux peints** par les artistes.

Deux Jours à ne pas manquer !

NOTA BENE

Les informations, articles et visuels des associations pour l'agenda du prochain magazine devront parvenir en mairie à **communication@briollay.fr** au plus tard le **20 août 2022**.



CHORALE À BRIOLLAY

Une chorale va voir le jour à **Briollay** avec une nouvelle cheffe de chœur, et un **répertoire plus contemporain**, adapté à vos envies.

Vous n'avez jamais chanté, ou vous pensez ne pas savoir chanter ? Peu importe ! Venez nombreux le mardi soir de 20 h 30 à 22 h Salle Reine des Prés. Venez nous rejoindre pour cette nouvelle aventure Briollaytaine. **Prochain rendez-vous le mardi 13 septembre à 20 h 30 Salle Reine des Prés.**

Yannick Daniel : 06 12 91 34 11

VIËT TÀI CHI BRIOLLAY

L'association propose **deux types de cours** : Qi Gong et Tàï Chi. Cette saison, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents. La rentrée 2022-2023 est **prévue le 14 septembre**. Nous serons **présents au forum des associations** de Briollay en septembre 2022.

Pour plus d'informations, contactez l'association par mail à l'adresse suivante **vtcbriollay@gmail.com** ainsi que sur le site **taichi49.fr**.

B.A.L.I.

Appel à artistes briollaytains

Dans le cadre des expositions de *Montmartre à Briollay* les 20 et 21 août, les artistes Briollaytains qui pratiquent la peinture, le dessin, la gravure, sont invités à exposer. Une salle leur sera spécialement dédiée.

Pour exposer, rien de plus simple, retirer un coupon d'inscription auprès de la mairie, le remplir et le retourner à la mairie ou par courriel à **communication@briollay.fr** au plus tard le 10 août. Chaque artiste pourra exposer jusqu'à 5 œuvres maximum.

Concours de peinture et exposition d'art

Comme chaque année, les peintres de rue s'installent dans la commune pour réaliser une œuvre sur ces deux jours. Il est également possible d'exposer ses tableaux autour de son chevalet. Règlement sur **briollay.fr** ou inscription le jour même salle des Nénuphars.

Stage d'aquarelle

Les 16 et 17 août, Abel et Ejournalé, deux aquarellistes Indiens de Pondichéry, proposent un stage d'aquarelle ouvert à tous. Vous pouvez vous inscrire pour une journée ou les deux. Ce stage se déroulera salle Reine des Prés.

Conditions et inscriptions au préalable auprès de Jacques Guérin au 06 72 41 05 39 ou par mail à **jacguerin49@aol.com**

Exceptionnel

Ces artistes internationaux proposeront une démonstration en live dans le cadre de *Montmartre à Briollay* le samedi 20 août à 16 h 30 et le dimanche 21 août à 10 h 30, salle des Nénuphars.

USB MODERN JAZZ

Une très belle fête de l'association Modern Jazz a eu lieu le 14 mai dernier. Un grand bonheur de retrouver nos danseuses et danseurs sur le parquet pour une représentation de qualité ! Le spectacle s'est clôturé par une soirée pique-nique. Une représentation des danseuses ados a également été appréciée lors de la fête de la musique de Briollay.

Si vous aussi ou vos enfants voulez nous rejoindre pour les cours de Modern Jazz n'hésitez pas à nous contacter par mail à **modernjazzbriollay@gmail.com** ou sur notre page Facebook.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes !

B.F.A.L.

Les ateliers de loisirs créatifs de Briollay Famille Activités Loisirs ont proposé de **faire découvrir leurs activités à la classe de CM2** de Monsieur Mallard. Cette découverte s'est faite sur trois séances réparties sur l'année scolaire, permettant à chaque enfant de s'initier à tour de rôle au cartonnage, la vannerie (rotin) ainsi que la peinture. Cet échange intergénérationnel permet ainsi de transmettre un savoir faire à la jeune génération. Chacun ayant pris beaucoup de plaisir à cette animation.

Concernant nos ateliers, **vous trouverez les renseignements sur le site de la mairie** dans la rubrique "associations" et ensuite "loisirs créatifs".

LES BAMBINS, C'EST QUOI ?

Les Bambins, c'est une association qui regroupe des **assistants maternels de la commune mais aussi quelques parents** (qui sont les bienvenus !).

L'association propose des **activités ludiques, sensorielles et récréatives pour les enfants de 0 à 3 ans**. Chaque année, l'association permet aux enfants de découvrir des activités manuelles proposées et animées par les bénévoles : de l'éveil musical ; des sorties en nature, à la ferme pédagogique ou à la découverte des ânes... Les membres de l'association s'activent également à trouver des animations pédagogiques et sensorielles mais surtout adaptées pour les plus petits comme un atelier autour du chocolat (plein les doigts), de la motricité libre...

Les matinées ont lieu les mardis et jeudis à la Salle des Guimauves.

L'AGENDA

AOÛT

MERCREDI

10

**THÉÂTRE
EN PLEIN AIR**

Place de l'Église

JEUDI

11

**ÉCHAPPÉE
BELLE**

Circuit découverte à vélo
Inscription obligatoire

MARDI

16

**STAGE
AQUARELLE**

Avec Abel et Éjournalé, aquarellistes indiens de Pondichery dont l'exposition est visible Salle des Tilleuls jusqu'au 21 août

MERCREDI

17

SAMEDI

20

**MONTMARTRE
À BRIOLLAY**

Place de l'Église, villages des artisans, spectacles et concerts, expositions, concours et peintres dans les rues

DIMANCHE

21

MERCREDI

24

ESCAPADES

Sports et découverte dans les Basses Vallées Angevines
Inscription obligatoire

SAMEDI

27

**FESTIVAL
LES ARTS
COCOTTES**

Vérigné

SEPTEMBRE

SAMEDI

03

**FORUM DES
ASSOCIATIONS**

Salle des Sports

MERCREDI

14

**RÉUNION
PUBLIQUE**

Vers un aménagement durable au cœur du bourg
Salle des Nénuphars

SAMEDI

17

**JOURNÉES DU
PATRIMOINE**

Visite libre et commentée de l'Église, visite libre du marais pédagogique, visite libre et commentée du Palais Perin par un agent du pôle archéologie, circuit jeu pour découvrir les secrets de Briollay

DIMANCHE

18

DIMANCHE

25

**LA RANDO
DES CASTORS**

Trois circuits de randonnées pédestres au départ de Rives-du-Loir-en-Anjou

DU MARDI

02

EXPOSITION

Plantes et cités : parcs et jardins en gestion écologique
Salle des Tilleuls

AU JEUDI

29

OCTOBRE

DIMANCHE

02 LA MARCHÉ DU RIRE

Dans les marais
Inscription obligatoire

SAMEDI

08 JOURNÉE CITOYENNE

Salle des Tilleuls

SAMEDI

15 LE JOUR DE LA NUIT

Rallumons les étoiles !

DIMANCHE

16 ÉCO TRAIL & BIKE

Bords de Sarthe

ÉTÉ SPORTIF



CANOË KAYAK CRÉPUSCULAIRE SUR LE LOIR

Départ de Briollay : 5 août

Rendez-vous au Barrage de Pont à 20 h

Durée : 2 heures

Tarif : 15 € adulte / 12 € (8 - 12 ans, demandeurs
d'emploi, étudiants)

**Les conditions météorologiques peuvent perturber
la bonne organisation de la journée. Annulation la
veille possible si la jauge minimale n'est pas atteinte.*

CANOË KAYAK SUR LE LOIR

Départ de Briollay : 3 et 17 août

Rendez-vous au Barrage de Pont à 17 h

Durée : 2 heures

Tarif : 10 € adulte / 8 € (8 - 12 ans, demandeurs
d'emploi, étudiants)

**Les conditions météorologiques peuvent perturber
la bonne organisation de la journée. Annulation la
veille possible si la jauge minimale n'est pas atteinte.*



STAND-UP PADDLE SUR LE LOIR

Départ de Briollay : 10 août

Rendez-vous au Barrage de Pont à 17 h

Durée : 1 heure

Tarif : 10 € adulte / 8 € (8 - 12 ans, demandeurs
d'emploi, étudiants)

**Les conditions météorologiques peuvent perturber
la bonne organisation de la journée. Annulation la
veille possible si la jauge minimale n'est pas atteinte.*

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Les activités sportives sont sur inscription.

**Vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie sur
les horaires d'ouverture estivales :**

lundi matin de 8 h 30 à 12 h 30 ;
mercredi et jeudi après-midi de 14 h à 17 h ;
et le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

mairie@briollay.fr – 02 41 42 50 28



BRIOLLAY

EXPOSITION COULEURS INDIENNES

DU 16 JUILLET AU 21 AOÛT
Salle des Tilleuls



Exposition
itinérante

Plante&Cité

PARCS ET JARDINS EN GESTION ÉCOLOGIQUE

*Regards sur la diversité des pratiques professionnelles
et des paysages de la nature en ville*



EXPOSITION PLANTE ET CITÉ

DU 2 AU 29 SEPTEMBRE
Salle des Tilleuls

Rendez-vous sur notre site Internet

WWW.BRIOLLAY.FR

Suivez-nous sur Facebook

 / **BRIOLLAY**